
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 MARS 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur François-Maurice Heym, trompette-major au 1^{er} régiment de cuirassiers.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Freiberg (Saxe), le 30 mai 1799; le 17 mai 1827 il entra au service à la 16^{me} division d'infanterie de l'armée des Pays-Bas, dont il fit partie jusqu'au 16 mai 1831, et depuis le 8 juin de la même année il est entré au service de la Belgique.

Une attestation délivrée le 30 janvier 1843, par le colonel commandant le premier régiment de cuirassiers, établit que cet officier supérieur connaît le pétitionnaire depuis 1828; que celui-ci a toujours été d'une excellente conduite, d'une parfaite moralité, bon et brave soldat, dévoué au Roi et à la Belgique, et qu'il mérite à tous égards la faveur qu'il sollicite.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.